



Assemblée générale

Distr. limitée
2 octobre 2020
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Quarante-cinquième session

14 septembre-7 octobre 2020

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,
y compris le droit au développement**

Pakistan* : amendement au projet de résolution A/HRC/45/L.46/Rev.1

45/... Promotion, protection et réalisation du plein exercice des droits humains par les femmes et les filles dans les situations de crise humanitaire

Après le cinquième alinéa du préambule, ajouter un alinéa libellé comme suit :

Soulignant que les États sont responsables au premier chef de la promotion et de la protection des droits humains des femmes et des filles, y compris dans les situations de crise humanitaire,

* Au nom des États Membre de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Organisation de la coopération islamique, excepté l'Albanie.

